



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 72 (dont 4 procurations)

N°45

OBJET :

TEOM
DES COMMUNES
CONCERNEES PAR
LE SICTOM SUD
ALLIER
PERCEPTION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 2 JAN. 2018

Publiée ou notifiée

le : - 2 JAN. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL (de la délibération n°1 à la délibération n°31 et de la délibération n°33 à la délibération n°47) - C. BENOIT (à partir de la délibération n°32) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS - R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et de la délibération n°19 à la délibération n°47) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la délibération n°10 et de la délibération n°13 à la délibération n°39) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°28 et de la délibération n°30 à la délibération n°47) – MC. VALLAT – M. MORGAND – JM. BOUREL - N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – F. BOFFETY – M. GUYOT – J. BLETTYERY - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET (à partir de la délibération n°2) – C. MALHURET – G. MAQUIN (à partir de la délibération n°2) - E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°2) – YJ. BIGNON - B. KADJAN - MC. STEYER – JJ. MARMOL - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BENOIT à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°31), Vice-Présidente.

Mme et M. J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - JM. LAZZERINI à JD. BARRAUD – M. CHARASSE à G. DURANTET – Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. F. MINARD – J. JOANNET, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu Le Code Général des Impôts et notamment le VI de l'article 1379-0 bis,

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 portant sur l'adhésion de Vichy Communauté au SICTOM Sud Allier,

Considérant la nécessité de délibérer pour confirmer la proposition de la TEOM par le SICTOM Sud Allier sur l'ensemble du territoire hors Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier,

Considérant que l'adhésion de Vichy Communauté au SICTOM Sud Allier pour l'ensemble de son territoire, à l'exception de Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier est effective depuis le 7 avril 2017,

Considérant la demande d'adhésion de la commune de Saint-Pont prévue à compter du 1^{er} janvier 2018,

Propose au Conseil Communautaire :

- de percevoir la TEOM sur son territoire, y compris la commune de Saint-Pont sous réserve de la notification de l'arrêté préfectoral portant extension de périmètre, hors Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier, en lieu et place du SICTOM Sud Allier à compter du 1^{er} janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

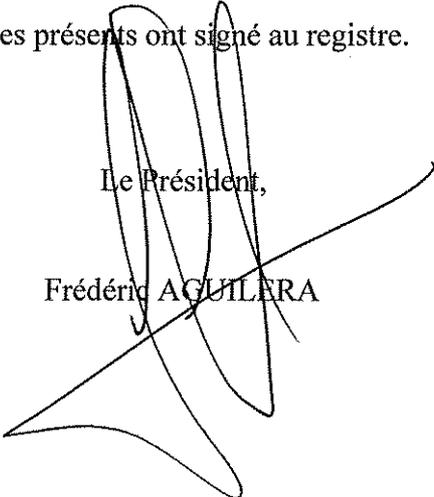
- d'approuver cette proposition,
- de transmettre cette délibération aux services fiscaux ainsi qu'au SICTOM Sud Allier,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 décembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 45 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - TEOM DES COMMUBNES CONCERNEES PAR LE SICTOM SUD
ALLIER PERCEPTION

.....
Date de décision: 20/12/2017

Date de réception de l'accusé 02/01/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20DEC2017_45

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171220-20DEC2017_45-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 45.pdf (99_DE-003-240300426-20171220-20DEC2017_45-DE-
1-1_1.pdf)